



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

France Télécom

Question écrite n° 62606

Texte de la question

M. Yves Coussain attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les préoccupations du syndicat CFDT, section Cantal et Haute-Loire concernant la suppression du paiement en espèce des factures téléphoniques. Ce syndicat considère que cette décision va à l'encontre du service public et qu'elle obligera des personnes aux revenus modestes à engager des frais bancaires pour son règlement et souhaiterait le retrait de cette mesure. Il lui demande s'il compte répondre favorablement à cette demande.

Données clés

Auteur : [M. Yves Coussain](#)

Circonscription : Cantal (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62606

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2001, page 3463